



# “le cramignon”

« Au-delà de l'aide matérielle »

Bulletin bimestriel de liaison entre Conférences et Centres de la Société de St-Vincent de Paul en Province de Liège



## SOMMAIRE

### Page 1

- *Edito : Gardons notre Humanité ! (J.Grandjean)*

### Page 2

- *Nouvelles des entités :*
  - *Le potager communautaire de SSVP THEUX*
  - *Des Vincentiens à l'écoute ? (Ch.Pr.)*

### Page 3

- *Prochain Cramignon (n° 71)*
- *Nouvelles des entités (suite)*
  - *Tempocolor (Liège)*  
*« Brunch Solidaire » Liège*
- *Agenda « Vincentien » :*
  - *Concert de Noël (THEUX Et PEPINSTER)*

### Page 4

- *Communiqué de Presse :*  
*Concert à THEUX*

### Pages 5/6

- *Info : le point sur les exclusions « chômage » prévues au 01/ 2015. (MBy)*

### Page 6

- *Calendrier prévisionnel 2014 des activités SSVP.*
- *SSVP sur Internet*

### IN MEMORIAM

Mme Gh. HALLEUX-PETIT,  
et rappel du décès de  
Mr J. FAUST, tous deux de la  
Conférence St Vincent - Liège.

## EDITORIAL : GARDONS NOTRE HUMANITE !

En cette période de commémorations des guerres du siècle passé, rappelons-nous que même dans les situations les plus atroces, il y a toujours eu des personnes qui ont gardé leur humanité, parfois au péril de leur vie. En temps de paix, veillons à rester humain.

Les situations vécues par les personnes aidées sont souvent (très) complexes et leur vécu peut être particulièrement lourd. Nous devons donc éviter de tenir des réflexions simplistes, même si nous sommes fatigués, parfois énervés, notre accueil doit toujours être chaleureux. Pour le plus simple des gestes, comme donner un colis alimentaire, faisons-le avec un sourire, avec quelques mots accueillants et non en donnant l'impression de s'ennuyer, ou en parlant avec quelqu'un d'autre. Écoutons les personnes que nous aidons, ne donnons pas l'impression qu'elles gênent ou l'impression d'agir par autorité et rappelons-nous que notre volontariat est basé sur l'amour. Même quand on ne peut les aider, il est toujours possible de leur fournir des indications utiles, ne les renvoyons pas brusquement. Quand nous arrêtons une aide pour des raisons légitimes, expliquons-les et donnons toujours la possibilité de revenir si leur situation se dégradait à nouveau.

Rappelons-nous aussi que le pardon est une pierre angulaire de la chrétienté et si nous pensons être parfois manipulé, parlons-en et clarifions notre position.

Bien sûr en procédant ainsi, de façon chrétienne, cela prend du temps mais c'est tellement important. Les décisions unilatérales confinent à la dictature et nous savons bien que le processus démocratique peut parfois être long.

Nous qui nous disons chrétiens, nous devons garder notre humanité aussi intacte que possible et particulièrement en cette période où nous nous allons bientôt fêter l'humanité de Dieu.

**Joyeux Noël solidaire.**

Jean Grandjean

Les articles paraissant dans le Cramignon à titre nominatif n'engagent que leur(s) auteur(s).  
Le Conseil Provincial de Liège ne peut en être tenu pour responsable.



### Le Potager communautaire de SSVP Theux

Dans le cadre de l'appel à projets "du tien, du mien, du lien" lancé par le JEPS de Theux (Jeunesse-Education-Santé), un projet de jardin potager communautaire a été proposé par la "Solidarité Saint-Vincent de Paul" (SSVP) et a pu voir le jour grâce à un subside de la commune qui a également mis à notre disposition un terrain dans le quartier des logements sociaux.

Une tranche de la population est de plus en plus précarisée. Pourtant, il existe bel et bien une capacité d'utilité collective dans nos sociétés.



Et puis, il y a le plaisir de se sentir utile, le plaisir d'être aidé, de devenir un acteur de la société. Les jardins, lieux privilégiés de la rencontre, deviennent très vite des foyers de socialisation : retrouver le rythme de la vie, le goût de la diversité alimentaire, exister par sa propre production, être valorisé par le travail de la terre et l'apprentissage de la culture. Le consommateur se mue ainsi en "consom'acteur".

C'est ce que nous avons très vite ressenti au fil des travaux partagés entre petits et grands, bénéficiaires

et animateurs, jeunes et moins jeunes : les langues se délient, l'entraide devient naturelle, certains s'investissent à fond dans une nouvelle responsabilité. Les avis, défaitistes au départ, la méfiance, se transforment en encouragements, des coups de main s'échangent. Les relations assistant-assisté (si chargées de susceptibilité) se transforment en complicité, voire en amitié.

Le projet a démarré en 2013 par une phase un peu ardue de balisage (haies et clôture en perches de sapin coupées dans les forêts communales), puis de défrichage et de guerre biologique au chiendent. Dans l'attente des premiers résultats

qui se sont manifestés par une récolte inespérée dès l'été 2014. Pendant que certains entreprenaient la construction d'un solide abri pour le matériel, d'autres ou les mêmes recueillaient la production, distribuée entre les jardiniers bénévoles et les bénéficiaires de SSVP.

Dernièrement, l'installation d'un "hôtel à insectes" réalisé par des jeunes de l'Institut médico-pédagogique (IMP) de Theux a rassemblé des enfants des CPAS de Theux et de Pepinster et bien

d'autres pour une sensibilisation au respect de la nature.

Et l'activité continue: le terrain se prépare pour l'hiver, mais des ateliers animés par un conseiller maraîcher de la province débuteront en janvier pour nous initier aux astuces d'une gestion écologique des cultures tout au long de l'année à venir.

Pour ceux qui souhaitent nous aider dans nos projets, rappelons ici le **CONCERT DE NOEL**, organisé conjointement par les Conférences SSVP de **THEUX** et de **PEPINSTER**, le 5 décembre prochain.

**Voyez l'Agenda SSVP et le communiqué de Presse, publié en page 4 de ce Cramignon.**

Nous vous attendons nombreux !  
Par avance, un immense merci...

*Françoise Cuvelier, Présidente*

### **Des Vincentiens à l'écoute ?**

A la bourse « Winwin », le 25/09, à l'Ancienne Halle aux Viandes de Liège, nous avons rencontré deux animatrices de Télé- Accueil. Dans l'échange, **Laetitia Fontaine**, psychologue, et **Marie-Christine Jacques** offrent une formation à l'écoute.

Osons rêver ! Il suffirait de la participation de 4 à 6 Conférences pour réunir 12 personnes disposées à « Devenir écoutant ». Ce petit groupe recevrait une formation adaptée au vécu du bénévolat vincentien, dans un esprit de convivialité.

Qui est intéressé par l'expérience ?  
Quelle Entité tenterait l'aventure d'un apprentissage qui améliorerait encore sa qualité de l'accueil et de l'écoute ?

**Personne de contact :**  
***Christiane Preudhomme.***



## Brunch PAC et CNCD 11 11 11

Inscrit dans le cadre du **TempoColor**, festival urbain gratuit porté par un collectif, le brunch 2014 a connu, comme l'an dernier, un vif succès. Sous un soleil généreux, le concert des Jeunesses musicales assurait l'ambiance et attirait les passants.

750 personnes ont profité des mets variés et originaux réalisés à partir des invendus alimentaires non périmés, récoltés dans les commerces de Liège.

L'école d'hôtellerie et l'équipe professionnelle de l'Espace Saveurs du Musée de la Vie Wallonne encadraient les nombreux bénévoles. Employés de Work'Inn, groupe de l'Ancre d'Oupeye, scouts, élèves, stagiaires, vincentiens, membres

d'associations et sympathisants étaient à l'œuvre dans une parfaite harmonie.



Gratuit et ouvert à tous, ce brunch est avant tout destiné aux personnes vivant dans la précarité ; il veut être aussi une manière d'informer le public sur la thématique du droit à l'alimentation et à la lutte contre le gaspillage.

Ce 28 septembre : certes, une radieuse journée, des rencontres touchantes, des graines de solidarité mais qu'en était-il de l'éveil et de l'interpellation à propos des objectifs poursuivis ?

Comme le disait saint Vincent de Paul à une fille de la Charité : « Ce n'est pas tout de donner le bouillon et le pain. Cela les riches peuvent le faire... » En 1848, Frédéric Ozanam écrivait dans *l'Ere Nouvelle* : « L'assistance humilie quand elle prend l'homme par le bas...mais elle honore quand elle prend l'homme par le haut... » « Oui sans doute, c'est trop peu de soulager l'indigent au jour le jour ; il faut mettre la main à la racine du mal par de sages réformes politiques, diminuer les causes de la misère publique »

**Christiane Preud'homme**

## AGENDA... ou l'art de se retrouver entre amis (Vincentiens ou non)...



Les Conférences de  
**THEUX**  
et de **PEPINSTER**  
organisent leur

### CONCERT DE NOEL

à 20 H., en l'église de **THEUX**.

Au programme :

**les petits chanteurs de VARNA ( Bulgarie )  
et LOUBISTOK ( Ukraine )**

**Prix : 15€ en prévente, ou 20€ sur place.**

**Possibilité d'un repas ukrainien dès 18h, au prix de 16 euro.**



Renseignements et tickets :

Françoise Cuvelier (Theux) – 087/22.53.07  
ou [couvelier.francoise@euphony.net](mailto:couvelier.francoise@euphony.net)  
ou [francisdellooz@hotmail.com](mailto:francisdellooz@hotmail.com)

Un grand merci pour votre participation.  
Françoise Cuvelier, Présidente SVP Theux.

(Voyez le communiqué de Presse en page 4)

### *N'hésitez pas*

à communiquer au **CRAMIGNON** (suffisamment à temps !) **les dates et détails de vos festivités** : vous serez ainsi assurés de la plus grande audience possible parmi les amis Vincentiens  
N'oubliez pas de mentionner la **DATE**, l'**HEURE**, le **LIEU** (et le prix, éventuellement), ainsi que toutes les données que vous estimerez utiles...  
La Rédaction.

### **POUR LE PROCHAIN CRAMIGNON (N° 71)**

**Merci de nous faire parvenir, avant le 20.12.2014 prochain, vos articles destinés à notre n° 71 de Janvier 2015.**

Rédaction et administration  
(c/o **Mme FRANZ**)

rue de l'Ecole technique  
provinciale, 14 - 4040 Herstal  
Tel. 042/64.99.65 - Fax 042/64.36.79

Email : [consprovlg@skynet.be](mailto:consprovlg@skynet.be)



### THEUX : 19<sup>e</sup> CONCERT DE NOËL POUR UNE SOLIDARITÉ NORD-SUD

Selon une tradition déjà bien solide et vivante, l'église de Theux accueillera, le vendredi 5 décembre 2014, la 19<sup>e</sup> édition du CONCERT DE NOËL organisé par les Conférences de Saint-Vincent de Paul de Theux et de Pepinster, et par l'asbl Theux/Saint-Michel en Haïti.

A l'affiche, cette année : les PETITS CHANTEURS DE VARNA (Bulgarie) et l'ensemble vocal LOUBISTOK (Ukraine).

Les **PETITS CHANTEURS DE VARNA** est le premier chœur de garçons créé en Bulgarie dès 1969 par le célèbre professeur Marin Tschonew. Aujourd'hui, le chœur célèbre donc son 45<sup>ème</sup> anniversaire. La mané-canterie occupe une place importante et prestigieuse dans la vie musicale bulgare. En 1976, les petits chanteurs de Varna chantent pour la première fois en formation mixte avec de jeunes ténors et basses, tous anciens petits chanteurs. Le chœur compte aujourd'hui 90 membres, entre 6 et 19 ans.

Ce chœur a connu beaucoup de succès dans presque tous les pays de l'Europe. Il donne régulièrement des concerts partout en Bulgarie et sur les antennes de la Radio et Télévision Bulgare. Il a reçu plusieurs « Grand Prix » notamment à Rostock (Allemagne), Poznan (Pologne), Nantes (France), Delphi (Grèce), Neerpelt « Summa cum laude » (Belgique), Montreux (Suisse) et aux Etats Unis (Washington).

Les Petits Chanteurs de Varna ont réalisé différents CD et se sont spécialisés dans la musique orthodoxe et ethnique. Leur répertoire s'étend de la Renaissance jusqu'à nos jours et est très varié.



**LOUBISTOK** est un des nombreux ensembles musicaux en provenance de Lviv, la capitale culturelle d'Ukraine. Depuis 1996, ces cinq femmes de talent effectuent des tournées en Belgique, France et Angleterre.

Le nom Loubistok signifie "potion d'amour". Une boisson, faite de Livèche (céleri sauvage), que les filles faisaient boire aux garçons à leur insu dans l'espoir de les rendre amoureux. Les femmes de Loubistok charment leur public avec leurs voix sublimes, leur recette d'amour pour un large public !

Loubistok produit des mélodies folkloriques ukrainiennes, assorties de quelques numéros connus. La majorité des numéros sont chantés et sont des chants authentiques des Hutzules, un peuple vivant dans les montagnes des Carpates, ou des chants de la tradition Cosaque. Ces chants, effectués à plusieurs voix, sont envoûtants et sont accompagnés d'une série d'instruments typiquement ukrainiens : la kobza et la bandoura. Le groupe se produit en tenue traditionnelle des Carpates.



Une fois encore, cette manifestation est placée sous le signe de la **SOLIDARITE NORD-SUD**. En effet, les Conférences de Saint-Vincent de Paul de Pepinster et de Theux, grâce aux profits de cette manifestation, pourront continuer à mener à bien leur mission de soutien aux familles fragilisées de nos deux communes. D'autre part, l'asbl « Theux/Saint-Michel en Haïti » affectera sa part des bénéfices pour permettre à plus de 500 familles haïtiennes parmi les plus démunies de recevoir un repas festif et un colis de produits de première nécessité à l'occasion de la fête de Noël.

N.B. Nos sponsors couvrent tous les frais du concert et nous permettent ainsi de dégager un bénéfice net correspondant aux recettes. Chaque contribution constitue donc un investissement direct dans un projet de solidarité ici et là-bas.

#### **FORMULE « SOUPER + CONCERT »**

Pour la 6<sup>e</sup> année, une **FORMULE « SOUPER + CONCERT »** est proposée. Elle permettra, avant le concert, de déguster un **SOUPER UKRAINIEN** à l'institut Saint-Roch et donnera gratuitement droit à un parking aisé au sein de l'école, à un transfert en bus jusqu'à l'église de Theux (aller-retour) et à un siège assuré lors du concert. Une excellente manière de se mettre déjà dans l'ambiance du concert qui suivra.

Bref, une soirée musicale et gustative de qualité, dans un esprit de solidarité propre à la fête de Noël.

#### **INFOS PRATIQUES**

**Concert** • Vendredi 5 décembre à 20 h • Eglise de Theux • 15€ en prévente (Belfius Theux – Syndicat d'initiative Theux - Office du tourisme Spa - Théâtre Verviers - Bibliothèques Theux et Pepinster - Bénévoles des 3 associations) et 20€ sur place • pas de réservation. **INFOS : 0475 24 83 14**

**Souper ukrainien** avant le concert • dès 18 h à l'institut Saint-Roch (Marché-Theux) • 16€ • **INFOS et RESERVATION OBLIGATOIRE au 0471 08 21 53**

**N.B.** Les **PETITS CHANTEURS DE VARNA** se produiront également le **samedi 6 décembre à STAVELOT**, à l'invitation du Rotary club de Spa-Francorchamps-Stavelot • église Saint Sébastien à 20 h • Infos : 0476 99 19 25.

Depuis novembre 2011, la réforme du chômage fait parler d'elle. Ses dispositions pratiques, qui ont démarré dès 2012, font que les premières exclusions apparaîtront dès janvier 2015. Elles auront un impact inévitable sur la précarité d'un certain nombre de chômeurs actuels, en les redirigeant vers les CPAS et la demande d'un Revenu d'Intégration, en lieu et place de leur indemnité d'attente ou de leur chômage – déjà « raboté » de par le principe de dégressivité. J'ai voulu faire le point de la situation (telle qu'elle se présente actuellement du moins), pour permettre à nos entités vincentiennes de mettre en place une demande d'aide supplémentaire, qui ne tardera certainement pas à être exprimée, en toute « logique sociale ». (s) M. Bouly



**A. Les bases légales : A.R. du 25.11.1991, et modifications ultérieures. Art.110 à 119.**

**B. Ils l'ont dit, ils l'ont écrit...** dans l'ordre chronologique (Sources : Agence BELGA et citées)

**31.10.2011** - **Thierry Bodson**, secrétaire général de la FGTB wallonne, a (...) réfuté que le caractère illimité du chômage ait été maintenu. Selon lui, la réforme du stage d'attente, à l'issue duquel les chômeurs ne bénéficieront plus que de trois années d'allocations, privera au moins 50.000 personnes d'allocations à partir de 2015.

**22.12.2011** - La ministre de l'Emploi **Monica De Coninck** a relativisé jeudi (22.12.2011, Ndlr) à la Chambre la portée de l'étude de la FGTB qui a estimé que 55.000 personnes (32.000 en Wallonie) risquaient de faire les frais dans moins d'un an de la nouvelle politique d'insertion (personnes dont l'expérience professionnelle est insuffisante pour ouvrir des droits au chômage) de l'ONEM, qui limite ce type d'allocations à 3 ans depuis le 1er janvier 2012.

**29.01.2012** - Le ministre wallon de l'Emploi, **André Antoine**, se prononce, (...) dans les colonnes de L'Avenir, pour un assouplissement ou, mieux, une abrogation de la loi sur l'exclusion du chômage.(...) Cette loi, adoptée sous l'actuelle législature, limite à trois ans les allocations d'insertion, versées aux personnes qui n'ouvrent pas de droit au chômage (sortie d'étude, travailleurs qui ne peuvent faire valoir suffisamment de jours d'activité) (...)

**5.02.2014** - Qui sont ces chômeurs bientôt exclus? Il s'agit de femmes, en majorité. Elles représentent 64% des exclusions qui vont intervenir au 1er janvier prochain. Si on regarde la situation de famille, la moitié des exclus sont cohabitants. Ils ont un

conjoint qui dispose d'un revenu, et eux touchaient 400 euros d'allocation. Ils n'auront plus droit à rien en 2015 (...) Un tiers des exclus sont « chef de famille », un parent célibataire avec enfant. Et enfin, 10% sont isolés. Pour ces deux dernières catégories, il ne reste que le CPAS pour subvenir à leurs besoins.(...) Quelles sont les villes les plus touchées? Il y aurait environ **2.500 chômeurs exclus à Charleroi, presque le même chiffre à Liège** (...) (Source : Belga).

**27.03.2014** - La Chambre a adopté ce jeudi (27.03.2014, Ndlr) la réforme de chômage (...) La réforme portée par la ministre de l'Emploi Monica De Coninck prévoit une augmentation de la dégressivité des allocations de chômage et une limitation à 3 ans des allocations d'insertion. Le gouvernement a agi par arrêté dans un premier temps puis via un projet de loi rétroactif pour asseoir la base juridique de la réforme. (...) (Belga).

**4.04.2014** - Le Conseil des ministres a retouché (...) la réforme des allocations d'insertion de sorte que celle-ci rencontre plus fondamentalement l'objectif d'une meilleure valorisation du travail, a-t-on appris. Le correctif vise plus particulièrement les personnes ayant quitté l'école et dont le travail à temps partiel (avec complément de chômage) n'était pas considéré comme tel au risque d'entraîner une exclusion. [...] En vertu de la correction apportée, la période de travail est bien considérée comme telle (et non plus comme une période de chômage) s'il s'agit d'un emploi à 1/3 temps au minimum pendant une période de six mois et plus. Le droit

pour ces jeunes de bénéficier d'allocations d'insertion ne sera plus remis en cause. [...] La secrétaire générale de la FGTB, **Anne Demelenne**, s'est réjouie de cette évolution qui, selon elle, **permettra d'éviter la moitié des exclusions prévues en 2015**. Pour rappel, la FGTB avait estimé à 55.000 personnes le nombre d'allocataires risquant l'exclusion en janvier 2015. [...] (Belga)

*Dans un souci de clarté et d'objectivité, il m'a semblé nécessaire de « prendre le pouls » des C.P.A.S. de Wallonie, premiers concernés – en principe – par cet afflux subit de nouvelles demandes d'aides...*

*Mr R. Cherenti, dans une étude réalisée en 2013 pour l'Union des Villes et Communes de Wallonie, Fédération des CPAS, intitulée « Les sanctions ONEM : le coût pour les CPAS », porte un regard très technique et chiffré sur les charges que cette modification de politique, dans le domaine des allocations de chômage, va avoir, non seulement sur la capacité future de fonctionnement des CPAS Wallons, mais surtout sur les moyens d'existence de nombre de familles d'anciens « chômeurs » arrivés en fin de droit. Je vous en cite quelques passages significatifs en page 6.*

*Cette brochure est accessible, en son entier, à l'adresse suivante : <http://www.uvcw.be/espaces/cpas/174.cfm>.*

*Je vous invite à la consulter, car à travers les conclusions qu'elle finalise, on comprend mieux quelles limites existeront dans l'aide « classique » (Revenus d'Intégration Sociale), et quels efforts complémentaires seront (sans doute ?) demandés à nos entités vincentiennes (parmi d'autres...) pour suppléer aux manques de moyens des CPAS de nos villes et communes.*

**M. Bouly.**

**C. Sanctions ONEM et modifications légales des allocations de chômage : qu'en pensent les CPAS ?**

Extraits de l'Etude de **Mr R.Cherenti**, « Sanctions ONEM, le coût pour les CPAS »- Partie de l'Etude portant sur les prévisions 2015.

**(...) Dégressivité des allocations de chômage**

La dégressivité ramène l'allocation de chômage pour les cohabitants en dessous du RI de +/- 57 euros. Ces personnes vont pouvoir venir demander un complément à l'allocation de chômage au CPAS de leur commune si elles ne sont pas prises en charge par la (les) personne(s) avec laquelle (lesquelles) elles cohabitent.

Même si l'allocation diminue considérablement pour les isolés et chefs de famille, celle-ci reste supérieure au RI. Toutefois, la diminution des allocations va précariser davantage un public qui a peu de moyens. Bon nombre d'entre eux franchiront la porte des CPAS, non pas pour demander un RI car ils ne sont pas dans les conditions mais pour obtenir une aide sociale complémentaire leur permettant de faire face, par exemple, aux frais médicaux, de pharmacie, etc.

On constatait déjà, avant le principe de la dégressivité, que les CPAS accordaient de plus en plus d'ASC (Aide sociale complémentaire) aux chômeurs. Selon une estimation faite sur base de plusieurs CPAS, on pouvait estimer que près de 2 % des chômeurs indemnisés faisaient appel aux CPAS pour une ASC. (...) Cette ASC est très variable et fluctuait, selon la

demande, entre 350 et 1 100 euros par personne sur une année. Nous estimerons que le coût est en moyenne de 750 euros par année.

La dégressivité va petit à petit amener les chômeurs dans une situation de précarité. Ils vont de plus en plus venir demander une ASC dans un CPAS. On peut estimer (toujours une estimation basse) **que le nombre de chômeurs qui demandera une aide en 2015 (la dégressivité jouera plein alors) triplera, soit 18 000 chômeurs. (...)**

**(...) Fin de droit.**

Dès la Déclaration de politique générale du Gouvernement fédéral, l'option d'une fin de droit pour les chômeurs a été prise. Désormais, pour les cohabitants (peu importe l'âge) et les plus de 30 ans, le chômage sera limité à une période de trois ans (il y a à cela des exceptions mais nous ne rentrerons pas dans les détails). La date à partir de laquelle la période de 3 ans commence est le 1er janvier 2012. On peut donc, très logiquement, s'attendre à un nombre de fin de droit particulièrement important au 1er janvier 2015 (**notons néanmoins que si les exclusions pour fin de droit débiteront au 1er janvier 2015, elles se poursuivront par la suite**). 2015 représente une date fatidique car il y aura une exclusion très massive, sauf si l'Onem sanctionne davantage avant 2015, ce qui amoindrirait les chiffres 2015 mais pas la « logique » globale, ni la somme des exclus et ce qui n'amoindrirait pas le coût pour les CPAS.

**(...) ESTIMATION TOTALE DU TRANSFERT DE CHARGE EN 2015** (à supporter par les CPAS, Ndlr).

**Total général : 96 381 321 € (avec les mesures d'assouplissement)**

Ce coût global va sans aucun doute anéantir l'action politique des CPAS et, par là-même, rendre toute politique sociale digne de ce nom impossible.

A défaut d'être optimiste, voilà qui est réaliste, chiffré, démontré.

Nous devons, nous les associations caritatives, englober ces prévisions dans l'analyse que nous faisons de la situation d'aide aux démunis, et tenter d'y faire face, autant que faire se peut...

M.Bouly.



**La Conférence de ST Vincent (Liège)**

a le regret de vous faire part de la disparition de **Mme Gh. HALLEUX-PETIT**. Entrée à la Conférence en 2003 et active jusqu'en début 2013 (moment où elle a dû rester en chaise roulante jusqu'à son décès). Dès son plus jeune âge, elle fut très engagée dans de multiples associations caritatives et autres.

Rappelons-nous aussi de **Mr. Jacques FAUST**, entré en 1994 et trésorier-adjoint jusqu'en 2011. Discret et effacé, efficace, informaticien de formation, il fut très actif dans différents comités d'école. Nous ne les oublierons, ni l'une, ni l'autre.

**Saint Vincent-de-Paul sur Internet**

**Site WEB de la Province :**

<http://ssvplq.hautefort.com>

Si vous souhaitez y insérer des textes (en pdf si possible) et /ou des images (en format jpg si possible), vous pouvez les envoyer à

[J.Grandjean@ulg.ac.be](mailto:J.Grandjean@ulg.ac.be)

**Site WEB national :**

<http://www.vincentdepaul.be>



**Site WEB de la Fospi :**

<http://fospi.over-blog.com>

**Calendrier prévisionnel des activités SSVp 2014**

Mois	Dates	(Lieu, heure)
DEC.	5	THEUX (Eglise) CONCERT DE NOEL + Repas Ukrainien

*Cette rubrique vous est ouverte. Dans votre intérêt, essayez d'éviter, si possible, les chevauchements.*

**Editeur responsable :**

**Jean Grandjean,**  
Rue du Chêneux, 3 - 4130 Esneux